



Nantes, le 4 décembre 2012

Le Président

à
Monsieur le Président
de Nantes Métropole

affaire suivi par : J B LUGADET

06 20 54 10 57

ande-nantes@fubicy.org

Monsieur le Président,

L'affaire n'est pas la plus importante de celles qui accaparent la communauté urbaine et qui font l'objet des consultations entre Nantes Métropole et le Collectif Transport : projet Chronobus, prolongements du réseau structurant, optimisation de l'étoile ferroviaire et nouveau franchissement de la Loire, tarification sociale, qualité des services etc...

Mais je souhaiterais tout de même attirer votre attention sur le fonctionnement épisodique des **escaliers mécaniques publics** essentiellement situés au centre de Nantes. D'où un courrier parallèle à Monsieur RIMBERT car évidemment le problème qui est posé est celui de l'autorité responsable.

L'installation de la **Médiathèque**, après plusieurs mois de carence semble mieux fonctionner au service des usagers de ce pôle culturel et des riverains. Mais souvent l'escalier du bas peut être stoppé durant plusieurs journées.

L'affaire est plus sérieuse pour l'installation entre la **place du Cirque et la place de Bretagne** le long du magasin « Habitat ». Je l'ai rarement vu fonctionner notamment dans le sens du haut vers le bas. Quand l'installation était ouverte mais en panne elle servait de refuge à des personnes sans occupation. Elle est depuis plusieurs semaines fermée, proprement cadenassée...

Et pourtant le bon fonctionnement de cette installation aurait de multiples vertus : correspondance entre les lignes de tram 2 et 3 évitant quelques passagers à la station « Commerce » surchargée, passage commode entre deux quartiers dénivelés (même si l'ascenseur du parking de la Tour Bretagne peut remplir moins gaiement cette fonction), source d'animation urbaine dans le cadre du nouveau centre apaisé (à Vitoria « capitale verte de l'Europe 2012 » un tel équipement est valorisé).

En posant la question de cet équipement qui a forcément été financé par une collectivité publique notre association suggère deux pistes : soit sa réparation et son entretien régulier au service des habitants de la métropole, soit son démontage et sa revente.

Nous restons à votre disposition pour tout entretien ou information complémentaire sur ce sujet.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations

J-B LUGADET

Copies : Monsieur le Maire de Nantes, Monsieur le Président de la Semitan



Association nantaise déplacements environnement

Siège social : 1, rue d'Auvours 44000 NANTES